



Conseil municipal du 23 novembre 2006

Bruno Bourg-Broc hors la loi !

Lors du conseil municipal du 23 novembre dernier, le groupe socialiste par la voix de Gérard Berthiot s'est élevé avec vigueur contre la méthode de débat anti-démocratique mis en place par Bruno Bourg-Broc pour le débat sur les « orientations budgétaires 2007 ».

En effet, en totale opposition avec la loi, au travers du code général des collectivités territoriales, le député-maire n'a procuré aucun document aux élus afin de préparer ce débat. Gérard Berthiot a demandé le respect de la loi et a rappelé le devoir d'exemplarité au premier magistrat de la ville, par ailleurs législateur en tant que député. Les échanges furent vifs, notamment entre notre camarade Gérard Berthiot et Gérard Lebas rapporteur des orientations budgétaires pour qui la présentation en séance du conseil suffisait.

Quel mépris !

Les élus socialistes ont dénoncé de non-débat et demandé au maire de reporter ce point de l'ordre du jour à un conseil municipal ultérieur. Dans un premier temps, le maire a refusé et Gérard Berthiot a annoncé que le groupe socialiste allait déposer un recours au tribunal administratif avant de quitter la séance pour ne pas participer et cautionner cette caricature de débat. Après une suspension de séance, Bruno Bourg-Broc a annoncé qu'après réflexion, ce débat aura bien lieu mais lors d'un conseil municipal spécifique convoqué pour le 5 décembre.

Le député-maire s'est donc décidé à respecter la loi. C'est une première et belle victoire pour tous nos concitoyens !